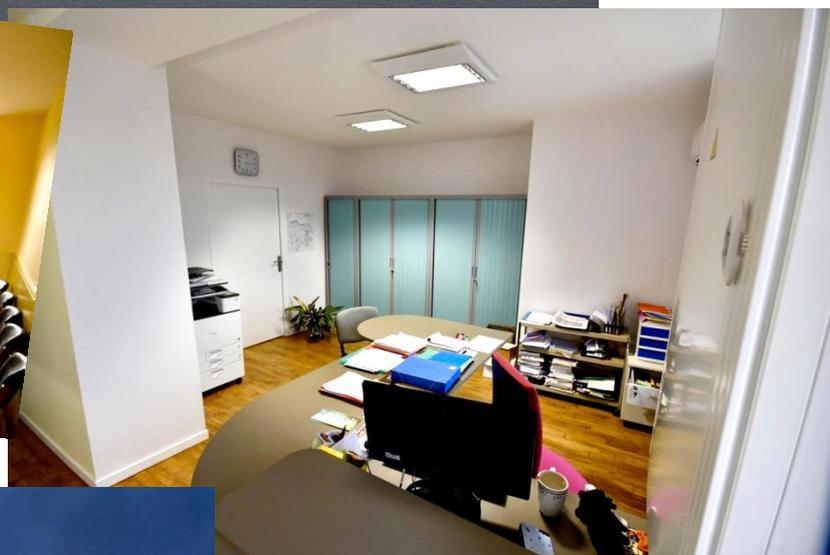


# JOURNAL DE LA COMMUNE DE PUY D'ARNAC

JANVIER 2018

MEILLEURS VŒUX 2018

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS



## **Le mot du Maire**

Le Maire Dominique PERRIER, les Adjointes Renée-Claire MENOIRE et Grégory QUINTANE, les Conseillers Municipaux, les agents communaux,

Adressent à tous les Puy d'Arnacoises et tous les Puy d'Arnacois leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2018, espèrent répondre du mieux possible à leurs attentes dans le respect de chacun, et souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants.

## **L'Organisation Territoriale**

La Communauté de Communes du MIDI CORREZIEN créée autour des 35 communes adhérentes, a maintenant défini ses compétences. Il s'agit de :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Action de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Politique du logement social d'intérêt communautaire.
- Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire.
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Le Syndicat mixte BELLOVIC, syndicat à la carte, a choisi les compétences qu'il souhaite gérer. Il s'agit de :

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Voirie rurale

La Commune de Puy d'Arnac adhère à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, lui confiant ainsi le soin de gérer l'électrification sur notre Commune.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est créé. Il intervient auprès des personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien. Pour tout renseignement faire le 05 55 84 31 00.

## **La Journée de Convivialité des Aînés**

Nous avons choisi cette année d'offrir un repas aux aînés le Samedi 3 mars 2018 à midi. Cette invitation s'adresse aux personnes nées en 1953 ou ayant plus de 65 ans qui résident ou qui votent à Puy d'Arnac ainsi qu'à leur conjoint, compagnon ou compagne ayant 65 ans et plus, aux conseillers municipaux, aux religieux qui officient à Puy d'Arnac. La participation financière des conjoints, compagnons ou compagnes de moins de 65 ans sera versée directement à l'Association sportive des écoles (Caisse des Ecoles).

Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 75 ans qui ne seront pas présentes, ainsi qu'aux personnes nées en 1953 ou ayant plus de 65 ans, malades ou handicapées. Aucun repas ne sera apporté au domicile.

## **L'école**

Le R.P.I. de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille 46 élèves à Puy d'Arnac et 41 à Nonards dans 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2017, 1 élève de 2 ans et 14 de 3 ans sont entrés en maternelle.

L'enseignement de grande qualité est dispensé par Cécile DRESSEN en petite et moyenne sections de maternelle, et par Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

L'accompagnement des enfants en maternelle est assuré par Nadine MICHEL (Atsem).

La garderie est entièrement gérée sur notre Commune par Evelyne PERRIER avec la participation de Valérie MONANGE.

Le repas de midi, de grande qualité, est préparé sur place par Valérie. Nous essayons de privilégier les circuits courts.

Les activités périscolaires du jeudi et vendredi soir sont encadrées par Evelyne, Valérie et Céline LISSAJOUX qui sont toutes les trois titulaires du BAFA, et par Nadine.

Toute l'équipe, personnels et enseignants ainsi que les Conseillers, s'impliquent pour l'école, pour pérenniser cette prestation de qualité et pour garantir aux enfants le meilleur service public.

## **La Rénovation Mairie-Ecole**

Les travaux sont terminés, tant sur l'école depuis l'an passé que maintenant sur la mairie.

Le WC à côté du portail d'entrée de l'école, est ouvert au public en dehors du temps scolaire et accessible pour les personnes à mobilité réduite. Sur le mur, le défibrillateur est disponible en cas de besoin.

Les jeux dans la cour de l'école, balançoire, poutres, « bascule » à ressorts et bac à sable sont opérationnels.

Nous valoriserons tous ces locaux, clairs, colorés et accueillants lors d'une prochaine inauguration.

## **Le logement au-dessus de la Mairie**

Pour l'exercice budgétaire en cours, rien n'est prévu. Ce logement est isolé, les huisseries sont neuves, l'aménagement intérieur reste à faire.

## **L'Eglise**

La commune assure les travaux de maintenance et d'accessibilité. A l'intérieur, après la rénovation de la voûte d'entrée et du local de rangement à gauche de l'autel, il est nécessaire de garantir l'étanchéité du clocher. Le châssis est changé, des ardoises côté sud devront être remplacées. La cloche aurait besoin d'être rénovée. L'éclairage extérieur fonctionne désormais. La rampe amovible d'accessibilité pour la porte d'entrée est à disposition sous l'escalier à gauche en entrant.

## **Les cimetières**

Pour celui de la Place (à droite en arrivant), nous avons nivelé les allées par des apports de castine à l'avant des tombes.

Pour celui derrière l'Eglise et le Nouveau, nous prévoyons qu'il en sera de même, avec si possible une rampe d'accès à l'arrière de l'Eglise.

Le travail pour cartographier les cimetières, identifier les concessions et déterminer les emplacements disponibles est en cours.

## **Le local Toilettes-WC publics de La Cafouillère**

Les travaux réalisés à l'intérieur du local le rendent maintenant conforme aux critères d'accessibilité.

## **La salle Polyvalente**

Le gros œuvre de l'atelier de l'Agent d'entretien, situé sous la salle polyvalente, sera bientôt terminé (porte à bascule vers l'extérieur, WC douche et lavabo, électricité). Omar ZAHIR se chargera des finitions et de l'organisation.

Dans la salle, les luminaires défectueux sont changés. Omar rénove le coin cuisine/toilettes.

## **Les Logements de la Marboutie**

Rien n'est prévu actuellement dans la partie qui jouxte les deux logements occupés.

## **Les Routes Communales**

L'entretien de ces routes est confié à la Communauté de Communes du Midi Corrézien.

En 2017, la route de Farges est terminée, l'Aqueduc de La Garenne Basse refait et l'affaissement à La Martinie rehaussé.

En 2018, il est prévu de rénover la route de Beyssin et de restaurer le Pont du Brumefond en dessous de Beauregard.

## **Les Chemins Ruraux**

En 2017, les chemins ruraux empierrés les plus accidentés ont été rénovés.

Les chemins de la Poujade et de Montmezot ont été regoudronnés.

En 2018, il est prévu de réhabiliter le chemin des Breilles du Pont à Soleilhet.

Quant aux chemins pédestres, une douzaine de bénévoles se sont retrouvés à plusieurs reprises pour entretenir les deux chemins pédestres, le bleu et le jaune. Merci à eux d'avoir également défriché et ouvert le chemin cadastré qui va de La Cafouillère au Col de La Berche à usage des marcheurs, vététistes et cavaliers (sont exclus les véhicules à moteur).

## L'enrobé à froid

Comme d'habitude, les nids de poule sur les routes communales et les chemins ruraux ont été comblés par Omar et les membres du Conseil.

## Le Village de Bonneval

Des fourreaux ont été mis en réserve lorsque la Saur a dû refaire la conduite d'eau potable ; les lignes électriques et téléphoniques conduisant chez les particuliers vont être enfouies.

## L'Adressage

Nous allons organiser l'adressage, c'est-à-dire nommer les routes, chemins ou voies d'accès qui conduisent à toutes les maisons de la Commune et numéroter les maisons afin que les adresses soient le plus précises possibles. Il est nécessaire de procéder à ce repérage avant l'arrivée de la fibre optique.

## Quelques informations

- **DECES** : Nous avons le regret d'avoir perdu plusieurs de nos concitoyens :  
Jean-Baptiste PERRIER – Marguerite SIMONET – Hugues FORSTER - Jacqueline CLAUDAUD –  
Albert PUYJALON
- **MARIAGES** : aucun
- **NAISSANCES** : Nous avons le plaisir d'accueillir : Gabrielle GIRONDEL – Jasmin COUE

Le recensement a permis d'enregistrer une légère augmentation de la population : en janvier 2018, l'INSEE l'a estimée à 288 habitants.

Le nombre de votants est de 222 sur la liste générale, et 20 sur la liste complémentaire.

Le Conseil Municipal compte aujourd'hui 10 conseillers suite à la démission de Xavier DESSED pour manque de disponibilité.

L'équipe Municipale a choisi de ne pas augmenter les impôts en 2017 malgré une autre baisse des dotations de l'Etat mais de s'impliquer et de s'investir pour mener à bien tous les projets communs qui valorisent la Commune de Puy d'Arnac.

Les demandes de Cartes d'Identité sont désormais traitées à la Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne, sur rendez-vous au 05 55 91 11 31.

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font dorénavant exclusivement sur les sites :

- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les permis
- <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

La Communauté de Communes a délibéré en décembre 2017 pour le lancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Le planning prévisionnel est estimé à 40 mois.

L'ensemble des Conseillers remercie les Associations et tous les bénévoles notamment le Foyer Culturel pour leur implication et leur dynamisme dans les activités qu'ils conduisent.

**La MAIRIE est ouverte le lundi jusqu'à 18h30 et le jeudi jusqu'à 17H30**



Photos de Mr Michel DAUPHIN